

# Pass sanitaire : on criminalise les innocents mais on laisse courir librement les criminels !

écrit par Gigoblu | 15 juin 2021





**Le maudit pass sanitaire, une condamnation sans jugement et un crime contre l'humanité.**

Le pass sanitaire va mettre aux arrêts pour une durée indéterminée des dizaines de millions de gens qui ne sont coupables de rien, n'ont commis aucun crime ni délit, n'ont fait l'objet d'aucun procès ni d'aucun jugement mais se retrouvent du jour au lendemain exclus du droit de vivre libre en société.

Ceci est contraire à toutes les règles de droit d'une société démocratique, voire plus simplement d'une société civilisée. C'est le retour à la barbarie et à l'obscurantisme.

Par contre...

Priver les gens de leurs droits les plus fondamentaux sans aucune forme de procès est un crime. Interdire les médicaments qui soignent et qui ont démontré leur incontestable efficacité

est un crime. Laisser crever les vieux seuls, sans soins et sans permettre aux familles de les assister et de leur offrir des obsèques dignes est un crime encore jamais vu (sauf à Auschwitz). Imposer le port du masque inutile à une population saine pendant plus d'un an y compris aux enfants est un crime. Imposer pendant des mois des confinements, couvre-feux et tests bidons injustifiés est un crime. Priver de leur gagne pain du jour au lendemain des dizaines de milliers de travailleurs en les plongeant dans la misère est un crime. Rendre malade de peur et de désespoir et pousser de très nombreuses personnes au suicide est un crime. Persécuter les plus éminents scientifiques qui dénoncent la situation, les traîner dans la boue, les perquisitionner voire les emprisonner (Pr. Fourtillan) est un crime. Imposer une expérimentation médicale sur une population saine y compris les enfants est un crime. Réprimer avec une extrême violence des jeunes rassemblés dans un bois pour respirer le printemps ou des foules qui réclament la restitution de leurs droits confisqués est un crime. Obliger des catégories du corps social (soignants, enseignants) à devoir subir une expérimentation médicale contre leur gré est un crime qui transgresse frontalement le code de Nuremberg pourtant imprescriptible :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Code\\_de\\_Nuremberg#:~:text=Le%20C2%AB%20code%20de%20Nuremberg%20C2%BB%20est,%C3%AAtre%20consid%C3%A9r%C3%A9es%20comme%20C2%AB%20acceptables%20C2%BB.](https://fr.wikipedia.org/wiki/Code_de_Nuremberg#:~:text=Le%20C2%AB%20code%20de%20Nuremberg%20C2%BB%20est,%C3%AAtre%20consid%C3%A9r%C3%A9es%20comme%20C2%AB%20acceptables%20C2%BB.)

**On criminalise les innocents mais on laisse courir librement les criminels !**

Toute la liste de ces crimes suffit incontestablement à fonder une accusation de **crime contre l'humanité et l'arrestation immédiate de leurs auteurs.**

De plus, les victimes de ce crime contre l'humanité sont

parfaitement en droit de demander un dédommagement substantiel pour tous les malheurs, contraintes et privations subis durant cette période infernale.

En ce qui me concerne, je compte bien ne pas me laisser faire, et vous ?